

populaire, mais inexact, de moelle, pour que l'arbre perde sa direction première et prenne autant de chemins que les forages des coléoptères lui en ont tracé. Est-il nécessaire d'admettre que la substance interne de l'arbre est mise à nu par l'arrachage des feuilles pratiqué en général sur un arbre d'environ 1 mètre de haut dans le but de couvrir les maisons? Je ne le crois pas. Cet acte peut aider à l'introduction de l'insecte, mais n'est certes pas indispensable.

L'explication que je viens de donner est aussi le résultat d'une enquête faite parmi les habitants des forêts de Palmiers. Toutefois cette explication ne me paraît pas s'étendre au *Cocos nucifera*, dont les ramifications sont franchement dichotomes, au moins sur le spécimen que je connais.

Une dernière remarque : c'est que les branches qui naissent au même niveau peuvent être le résultat d'une simple division artificielle du bourgeon primitif, tandis que celles qui naissent à des niveaux différents sont le résultat du développement anormal de bourgeons secondaires.

D'après l'étude qui précède, on voit que les Palmiers polyclades ne sont rares que d'une rareté relative. Il m'en a été signalé en effet jusqu'ici dix-huit; sur ce nombre, j'ai pu en observer six, et cela dans l'espace de moins de quatre années, sans que j'aie d'ailleurs fait de ces monstruosité le but spécial de mes recherches. Les Palmiers polyclades (1) observés jusqu'ici dans l'Inde appartiennent tous aux genres *Cocos*, *Borassus* et *Phœnix*, dont les espèces sont les plus précieuses et les plus appréciées des habitants du pays des Rajahs.

OBSERVATIONS SUR QUELQUES SILENE D'ALGÉRIE,
par **M. A. BATTANDIER.**

Le dernier fascicule paru des *Illustrationes Floræ Atlanticæ* de notre regretté collègue le Dr Cosson, consacré presque exclusivement aux *Silene* des pays barbaresques, m'oblige à apporter quelques modifications à la description que j'ai faite des plantes de ce genre dans la *Flore de l'Algérie*. Il devient en outre nécessaire d'établir la synonymie des espèces décrites, indépendamment l'un de l'autre, par MM. Cosson et Pomel.

Le premier *Silene* figuré par M. Cosson est le *S. obtusifolia* Willd., espèce rare et peu répandue dans les herbiers. Aussi cette plante n'était-elle connue de M. Pomel que par les descriptions, spécialement par

(1) Peut-être à cette appellation de *polyclades*, que je donne à ces Palmiers, vaudrait-il mieux substituer celle des *polycéphales*; car, comme je l'ai dit dans cette Note, les branches qu'ils présentent ne sont point de véritables ramifications, mais bien plutôt autant de têtes de même origine et souvent de même ancienneté.

celle de Soyer-Villemet et Godron, dans leurs *Silene* de l'Algérie, où cette plante se trouve placée à côté du *Silene imbricata* Desf. Or précisément M. Pomel, observateur aussi perspicace qu'analyste scrupuleux, vit, en étudiant les *Silene imbricata* de son herbier, qu'à côté de la plante de Desfontaines se trouvait une autre espèce ayant absolument le même facies, mais avec des graines d'un type tout autre, telles que l'on décrit celles du *S. obtusifolia*. Quelques autres coïncidences amenèrent M. Pomel à considérer la plante qu'il avait ainsi distinguée comme étant le *Silene obtusifolia* de Willdenow. Puis, ayant trouvé à l'embouchure de l'oued Madagre, en face des îles Habibas, un *Silene* très différent des deux précédents qu'il ne pouvait rapprocher d'aucune autre espèce, il le décrivit sous le nom de *S. mauritanica*. Lorsque je rédigeai le premier fascicule de la *Flore d'Algérie*, n'ayant pas d'autres matériaux que ceux qui avaient servi à M. Pomel, je suivis sa manière de voir. Mais la comparaison du *S. mauritanica* Pomel avec la planche du *S. obtusifolia* dans les *Illustrationes*, et avec le *S. obtusifolia* lui-même, que j'ai pu me procurer depuis, m'a démontré que cette plante n'était autre chose que le *S. obtusifolia* Willd. Quant à la plante si bien distinguée du *S. imbricata* Desf. par M. Pomel et nommée par lui *S. obtusifolia*, c'est évidemment une espèce nouvelle qu'il me paraît équitable de dédier à cet habile et scrupuleux naturaliste.

Le *S. maroccana* décrit et figuré comme espèce nouvelle par M. Cosson, qui le croyait spécial au Maroc, n'est autre que la plante déjà décrite par M. Pomel sous le nom de *S. getula*. M. Pomel avait trouvé cette espèce au Ksar Maïa. Je l'ai moi-même récoltée à Aïn Sefra, en allant vers le télégraphe de l'Aïssa.

S. Oropediorum Coss. *Ill.*, tab. 84. — C'est à cette espèce qu'il faut rapporter la localité de Saïda du *S. scabrida* de la *Flore de l'Algérie*. Je l'ai reçue depuis du Rocher-de-Sel, de Batna, de Daïa, de Sebdou, etc. Elle paraît assez répandue dans les Hauts-Plateaux, d'où son nom spécifique. Le *S. Oropediorum* est aussi voisin du *S. scabrida* que le *S. Pomeli* du *S. imbricata*.

S. argillosa Munby; Cosson, *Illustr.* tab. 91. — C'est bien la plante trouvée par Clauson à Castiglione et signalée dans la *Flore de l'Algérie*. C'est donc une localité à ajouter à celles des *Illustrationes*.

S. cirtensis Pomel, *Nouv. Mat.* p. 328. — Cette plante, que je considère comme une espèce légitime, est le *S. nocturna* var. *lasiocalyx* Soyer-Willemet et Godron, distribué par le Dr Reboud à la Société Dauphinoise, sous le n° 713. C'est à tort que M. Pomel a rapproché cette plante du *S. cinerea* Desf., qui appartient par son inflorescence au groupe des *Nicæenses*. Le *S. cirtensis* est sans aucun doute un *Cincin-*

nosilene. Il est toutefois juste de dire que les *S. cinerea* et *Kremeri* ont beaucoup plus l'apparence des *Cincinnosilene* que celle des *Nicæenses*; c'est pourquoi je les ai mis dans la *Flore de l'Algérie* avec les *Cincinnosilene* pour faciliter les déterminations.

Je crois nécessaire de résumer ainsi ces diverses observations et rectifications :

S. obtusifolia Willd.; Cosson, *Illustr. Fl. Atl.*, tab. 79; Soyer-Willemet et Godron (*Silene de l'Algérie*); *S. mauritanica* Pomel, *Nouveaux Matériaux*, p. 326; Batt., in Batt. et Trab. *Fl. de l'Algérie*. — Espèce des rivages maritimes : embouchure de l'oued Madagre en face des îles Habibas, Mersa-bou-nouar, Nemours (autrement dit Djema Gha-zaouat), nord du Maroc, midi de l'Espagne et du Portugal. Le *S. obtusifolia* Boissier *Flor. Or.* est un peu différent.

S. Pomeli spec. nov.; *S. obtusifolia* Pomel; Batt. *Flore de l'Algérie* (pro parte) non Willd. — Cette plante est tellement semblable au *S. imbricata* Desf., qu'il suffira d'indiquer les différences. Elle est un peu plus hispide, les nervures du calice sont vertes, peu ou pas anastomosées. Elles sont rouges et élégamment anastomosées dans le *S. imbricata*. Le podogyne du *S. Pomeli* est un peu plus long et les dents de la capsule un peu plus courtes. Les graines du *S. imbricata* sont discoïdes, larges, d'un gris rosé ou fauve très clair, à dos canaliculé; celles du *S. Pomeli* sont petites, presque globuleuses, noires, à faces petites et profondément creusées, à dos très large, divisé par deux nervures parallèles en trois bandes à peu près égales.

Habitat : Birmandreis, Miliana, Teniet, Oran, Garrouban.

Le *Silene Choulettii* Cosson est encore fort voisin du *S. imbricata* Desf., au point que les pieds qui fleurissent la première année, et n'ont par suite pas encore induré leur souche, sont assez difficiles à distinguer. Toutefois le podogyne du *S. Choulettii* est plus long.

S. cirtensis Pomel, *loc. cit.*, p. 328; *S. hispida* Choulette *exsicc.* non Desf.; *S. nocturna* L. var. *lasiocalyx* Soy.-Will. et Godr., *loc. cit.* — Cette plante me semble une espèce légitime. — Constantine.

S. getula Pomel, *loc. cit.*, 1874; *S. maroccana* Cosson, *Illustr. Fl. Atl.* tab. 83. — Ksar Maïa, Aïn-Sefra, rare, Chott-Tigri au Maroc.

Enfin le **Dianthus hermæensis** figuré dans le même fascicule, tab. 76 (*D. Bisignani* Cosson olim? non Tenore), n'est point la plante du cap de Garde que j'ai décrite dans la *Flore de l'Algérie* sous le nom de *D. Aristidis*.